

Genève, le 6 mars 2019 Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures et de la Ville de Genève

Dernière étape des travaux de réaménagement du quai Gustave-Ador

La dernière étape du chantier de réaménagement du quai Gustave-Ador débutera le 13 mars et durera jusqu'à mi-avril 2019. Elle consiste en la pose d'un nouveau revêtement phonoabsorbant entre le quai du Général-Guisan et Baby-Plage. D'importantes perturbations de la circulation sont attendues pendant cette période.

Les travaux actuellement en cours entament leur dernière ligne droite, afin de doter le quai Gustave-Ador de deux voies de circulation automobile dans chaque sens, au lieu de deux voies dans un sens et une dans l'autre actuellement, et de fluidifier ainsi la moyenne ceinture routière. Ils permettront également la mise en service d'une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle et de traversées piétonnes sécurisées par la mise en place de feux de circulation et adaptées pour le franchissement des vélos. Ces améliorations des conditions de déplacement pour l'ensemble des modes de transports s'inscrivent dans la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, votée par le peuple genevois en juin 2016.

Afin de recouvrir les quatre voies de circulation nouvellement créées d'un revêtement phonoabsorbant pour diminuer l'impact du bruit routier sur les riverains, cette opération sera conduite en deux temps, notamment afin d'assurer la sécurité des ouvriers sur le site.

Circulation sur une voie du 13 au 22 mars

Dans un premier temps, du 13 au 22 mars prochains, le revêtement phonoabsorbant sera posé sur les deux voies extérieures, côté lac et côté immeubles du quai. Pendant cette phase, la circulation s'écoulera sur une voie dans chaque sens (voir infographie ci-dessous), un allongement des temps de parcours sur cet axe est donc à prévoir. Grâce à cette configuration, les travaux pourront avancer rapidement, compte tenu de l'étendue du chantier.

Quai fermé de nuit du 25 mars au 5 avril

Dans un second temps, pour recouvrir les voies centrales et éviter la mise en danger des ouvriers au centre de la chaussée, les travaux se dérouleront de nuit, entre le 25 mars et le 5 avril, entre 20h et 6h. Ces interventions sont organisées par tronçons, pour diminuer l'impact pour les riverains. Durant cette période, le quai Gustave-Ador sera fermé à tout trafic entre 20h et 6h, entre le quai du Général-Guisan et Baby-Plage. La circulation sera déviée par la rue des Eaux-Vives (voir infographie).

Ces travaux indispensables vont inévitablement provoquer des perturbations importantes du trafic, en particulier aux heures de pointe, cela malgré les efforts entrepris pour minimiser ces

perturbations. Il est d'ores et déjà recommandé aux automobilistes de privilégier un autre itinéraire durant cette période.

Travaux du 13 au 22 mars:



Travaux de nuit du 25 mars au 5 avril:



Ouverture de la nouvelle piste cyclable bidirectionnelle

La nouvelle piste cyclable bidirectionnelle, qui a été créée entre le Jardin anglais et Baby-Plage, sera ouverte dès le vendredi 22 mars en fin de journée. La piste cyclable existante a été élargie pour permettre la circulation des vélos dans les deux sens. Un itinéraire confortable et sûr reliera ainsi désormais le Jardin anglais au quai de Cologny.

Contacts et informations :

- Ville de Genève: Mme Anaïs Balabazan, déléguée à l'information et à la communication, département des constructions et de l'aménagement, T. 022 418 20 53.
- Etat de Genève: M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 022 327 96 11.